



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures

N° 19 07 2021

L'An deux mille vingt et un, le lundi 5 juillet à seize heures, les membres du comité syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 25 juin 2021 - Secrétaire de séance : Eric GOURLOO, CC Forêts du Perche

Nombre de délégués titulaires : 34

Délégués présents : 23 - Excusés : 10

CC Forêts du Perche : 6

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

CC Terres du Perche : 7

Eric GERARD, Frédéric BLAZEJEWSKI, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, David MONNIER, Victor PROVÔT, René ROUSSELLE,

CC du Perche : 10

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Marie-Claude RIGOT.

Représentés :

Michel THIBAUT par Damien SCHMITZ élu maire Beaumont-les-A.

Absents excusés : 10

Xavier NICOLAS, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, Jacques HENRY, Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Michel THIBAUT, Sylvie CHARTRAIN ;

Invités complémentaires :

Michel KRECKE Président du Conseil de développement ;

Isabelle PETRONI responsable de la trésorerie de Nogent-le-R. excusée ;

Flora Montbrun, représentant Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-R. et M. DEMAI sous-préfet de Châteaudun tous deux excusés.

Objet : Reconduction de la convention sur 3 ans - Initiative d'Eure-et-Loir IEL

Madame la Présidente explique que l'association IEL apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. L'association IEL contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux PME ou TPE.

Une convention a été accordée pour 2018 / 2020 entre IEL, le PETR et les 3 CC du Perche afin de contribuer au financement de l'animation et du soutien des porteurs de projets percheros (subvention forfaitaire de 5000 € /an sur 3 ans).

L'association IEL demande une poursuite de soutien pour les 3 prochaines années 2021 – 2023. Elle propose un soutien au minimum égal au précédent avec une augmentation dans la limite de nos moyens.

Un projet de convention est ensuite présenté et débattu avec une évolution de 1000 € TTC par an.

Les membres du comité syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuvent** à l'unanimité la reconduction sur trois ans (2021-2023) de la convention avec une participation financière de 6 000 € par an.
- **Autorisent** Madame la Présidente à signer la convention de reconduction ;
- **Mandatent** Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme, Acte rendu exécutoire contre le 09/07/2021
de l'envoi au représentant de l'état



Comité syndical du 5 juillet 2021
La Présidente,
Marie-Christine LOYER
Pôle Territorial du Perche-PETR
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Tél. 02 37 29 09 29
Siret 200 059 772 00018

